

Résolution du 10 avril 2006 de M. Roman Juon: «Remplacement du tapis bitumineux de la Treille».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 22 janvier 2007)

RÉSOLUTION

Considérant:

- que M. Manuel Tornare a donné des informations à propos de deux marronniers tombés au mois de mars sur la promenade de la Treille;
- qu'il se pourrait que les arbres de la Treille ne reçoivent pas assez d'eau, les eaux de pluie étant évacuées par des égouts dans le réseau d'eaux pluviales;
- qu'il serait judicieux et urgent de changer le revêtement bitumineux et de le remplacer par un sol perméable en gravier concassé ou d'autres matériaux perméables, à l'exception de la «matière du Salève»,

le Conseil municipal appelle le Conseil administratif à prendre rapidement des dispositions pour que les arbres de la promenade de la Treille soient irrigués en suffisance et le revêtement modifié en conséquence.